

CR UNSA du CONSEIL SCIENTIFIQUE du Mardi 16 avril 2013 Séance plénière

1) Informations de la Vice-présidente du Conseil Scientifique

Appel à Projets 2013 de la Région Lorraine :

Les dossiers et les tableaux récapitulatifs ont été adressés à la Région Lorraine ainsi qu'un courrier cosigné par le président de l'UL et par le CCOSL

Contrat de site avec le ministère

Report de la signature à la semaine prochaine.

Appel à candidature « Chercheur d'excellence »

Les neuf dossiers de candidature, ont été classés au sein du CCOSL.

Priorité aux dossiers de soutien sur des périodes longues (Thèses, post-doctorats) puis ensuite sur la qualité scientifique des candidats.

Courrier adressé au premier Ministre par le Président du Conseil Régional de Lorraine et le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental

Dans ce courrier, l'engagement du Gouvernement aux côtés de la Lorraine est appelé afin de valoriser les potentiels de développement de la région autour des éléments identitaires que constituent les Matériaux et l'Energie.

Politique d'achat de matériels scientifiques.

Une proposition sera faite prochainement par la direction des achats afin d'introduire plus de souplesse.

La réunion du CS du 28 mai se déroulera à Metz.

Direction du Comité Lorrain des Ecoles Doctorales CLED

Le lancement de l'appel à candidature à la Direction du CLED sera fait à la fin de la semaine.

2) Projets de compte rendu du CS du 29 janvier et du 15 février 2013

Approuvés à l'unanimité

3) Avis sur les dossiers de l'appel à projets PEPS (Projets Exploratoires Premier Soutien)

L'Université de Lorraine et le CNRS ont décidé d'abonder une enveloppe financière de 200 K€ (100 K€ par l'UL et 100 K€ par le CNRS). Le CNRS a souhaité que l'appel soit court au niveau de la durée dans le temps et souple. L'idée étant d'associer au moins deux pôles scientifiques. Les points forts avancés sont les suivants : favoriser les jeunes chercheurs et l'association SHS.

Sur les 51 dossiers reçus, 16 dossiers ont été retenus et envoyés pour expertise au CNRS.

Les membres du Comité Permanent du CS et les directeurs de pôles se sont réunis pour établir un classement. Les montants financiers demandés ont été revus à la baisse (ex : non prise en compte d'achats d'ordinateurs...)

Il est proposé au CS de retenir d'office les dossiers classés « très favorable » par l'UL et « A+ » par le CNRS).

Les cinq dossiers concernés sont : MicSNO (pôles BMS et EMPP), SIMoNE (pôles EMPP et M4), BIOFORCE (pôles IAEM, CPM, OTELo), EXPLOD-BioMed (IAEM, BMS, CHU), GACHALO (pôles SJPEG, CLCS, OTELo, TELL)

Il est proposé de retenir également les quatre dossiers classés « très favorable » par l'UL et classés « A » par le CNRS ainsi qu'un dossier classé « A+ » par le CNRS et « favorable » par l'UL à savoir : métalloprot (pôles A2F, CPM), PeRSoNa (pôles M4, BMS, CLCS, CPM, OTELo), KiteComb (pôles CPM, EMPP), Matlig (pôle EMPP, BMS), BEC (pôles IAEM, EMPP)

Le montant total s'élève à 202 K€. Afin de respecter l'enveloppe budgétaire initiale de 200 K€, il est proposé de revoir à la baisse le montant financier du projet Matlig

Le CS donne un avis à l'unanimité moins une abstention

4) Avis sur le renouvellement de la convention du GIS 3SGS 2 et sur la nouvelle convention du GIS 3SGS -EVREST

Groupement d'Intérêt Scientifique « Surveillance, Sûreté et Sécurité des Grands Systèmes » Le renouvellement est proposé par avenant pour une prolongation jusqu'à la fin du mois d'avril 2013. Ensuite une nouvelle convention est mise en place « Evaluation et Amélioration de la résilience et la sûreté des systèmes. Les partenaires : sept universités/écoles dont l'UL (laboratoires CRAN et LORIA), EDF, le CEA, le CNRS, l'ANDRA et l'IFFSTAR.

Les membres du CS donnent un avis favorable à l'unanimité pour la prolongation de la convention du GIS et donnent un avis favorable moins une abstention pour la nouvelle convention EVREST

5) Avis sur le renouvellement de la convention du GIS INTEROP

Le GIS INTEROP Grande-Région sur l'interopérabilité des systèmes d'entreprise comprend 6 partenaires (cinq universités et une entreprise) Le renouvellement est demandé du 1^{er} décembre 2012 au 30 novembre 2016.

Les membres du CS donnent un avis unanime sur la demande de renouvellement

6) Avis sur la création de la convention du GIS PPE

Quatorze partenaires dans ce GIS « Propulsion par Plasma dans l'Espace » dont le CNES, la SNECMA, l'ONERA, l'Institut de Physique des Plasmas. Le dossier a été transmis par la délégation du CNRS

Les membres du CS donnent un avis unanime sur la demande de renouvellement

7) Avis sur le renouvellement de la convention du GIS FABELOR

Le pôle « Forêt Agroalimentaire Biologie Environnement LORraine » regroupe 5 partenaires dont l'INRA, l'INRIA, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation.

Des commentaires figurent sur le document mis à la disposition du CS. Par conséquent, Il est demandé un document définitif et non un document de travail.

Le dossier devra être présenté lors de la prochaine réunion.

8) Avis sur le nombre maximum de doctorants encadrés par un Directeur de thèse

Les conseils des Ecoles Doctorales se sont prononcés sur le nombre maximum de doctorants encadrés par un Directeur de thèse. Il s'agit du nombre d'encadrement en équivalent temps plein.

BIOSE : 3 mais seulement 2 pour les nouveaux encadrants

EMMA : 3

RP2E : 3

SESAMES : 3

SJPEG : 7

Fernand BRAUDEL : 10 au maximum

Stanislas : 10 maximum et ne pas dépasser 5 pour les nouveaux encadrants (personnes qui n'encadreraient pas de thèse jusqu'à présent)

Les membres du CS donnent un avis unanime sur les propositions des Ecoles Doctorales

9) Avis sur une demande de subvention régionale ICST

La demande émane des laboratoires HISCANT et CRULH. Il s'agit d'une demande particulière qui n'a pas pu être traitée lors de l'appel à candidature. Le dossier a été transmis (à titre exceptionnel) directement à la Région Lorraine sans avis du CS.

Les membres du CS donnent un avis unanime sur la demande de soutien auprès de la Région Lorraine

La vice-présidente propose que dorénavant tous les dossiers qui seront transmis à la Région Lorraine sans l'avis de l'Université soient refusés.

Les membres du CS donnent un avis unanime sur cette proposition

10) Information sur le rattachement des enseignants-chercheurs dans les unités de recherche

Il est fait état du contrat d'associé mis en place à l'UHP et à l'INPL. Cependant, le terme d'associé n'est pas interprété de la même façon en Sciences Exactes et en SHS. En SHS, le terme est utilisé pour une personne qui est en poste dans une université et qui établit des collaborations avec d'autres universités.

Plusieurs catégories sont proposées comme :

- rattachement principal d'un enseignant à un laboratoire,
- enseignant non rattaché à un laboratoire de l'université,
- enseignant non rattaché à un laboratoire,
- le non produisant qui souhaite retrouver une activité de recherche.

Une réflexion sera menée lors d'un CPCS et un texte sera soumis aux membres du CS lors d'une prochaine réunion. Les objectifs : identifier les différentes catégories de rattachement, rappeler les droits et les devoirs des enseignants chercheurs et mise en place d'un contrat pour les personnes concernées par rapport à un engagement sur des périodes bordées.

11) Questions diverses

Cette année la campagne de recrutement des ATER sera lancée plus tôt que l'an passé

Pour les élus du CS
Nicole Valence